

## Première inscription ARC & TRADITION et C.S.OM 1er janvier 2022

Une fiche par personne, en **MAJUSCULE**



NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date naiss. : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_ Tel fixe \_\_\_\_\_ Tel Port \_\_\_\_\_

Pouvons-nous diffuser vos coordonnées aux autres adhérents ? \*  Oui  Non

Droit à l'image : j'autorise le club à diffuser ma photo  Oui  Non

### Cotisation CSOM + Arc et Tradition

Adulte Csom + Arc et Tradition	:	217 €
- 18 ans "	:	95 €
Participant*	:	71 €
Accompagnateur	:	49 €
Déjà membre du CSOM dans une autre association	:	52 €

- sans pratique sportive uniquement droit d'entrée au CSOM

Pour les inscriptions à partir du 1er juillet, les sommes ci-dessus sont divisées par 2, soit 108,50€, 47,5€, 35,5€, 24,5€ et 26€

Pour les inscriptions à partir du 1er octobre, les sommes ci-dessus sont divisées par 4, soit 54,25€, 23,75€, 17,25€, 12,25€ et 13€

tarifs uniquement applicables pour les nouveaux inscrits

### Chèque à l'ordre d'ARC ET TRADITION \*\*

Caution Badge de portail d'entrée : 30 € X \_\_\_ = \_\_\_ €

Chèque à l'ordre du CSOM uniquement pour le badge , somme restituée en fin d'adhésion

**Veillez retourner cette fiche complétée accompagnée de votre règlement au trésorier \***, pour les mineurs(es) fournir une autorisation parentale

Marion OF

175 rue des tilleuls

77270 Villeparisis

[arc.traditions91@gmail.com](mailto:arc.traditions91@gmail.com) ou 06 64 23 19 29

**Les dossiers incomplets ne seront pas validés et retournés pour complément**

**Inutile de fournir un certificat médical ou une attestation de santé si vous l'avez déjà fourni pour votre prise de licence aux Archers de l'Orme. Sinon, j'atteste que je ne présente aucune contre-indication à la pratique du tir à l'arc (attestation fournie sous la seule responsabilité de l'adhérent)**

Signature précédée des mentions Lu et Approuvé.

\* Si vous choisissez que ces renseignements ne soient pas communiqués à des tiers, ils doivent néanmoins être portés à la connaissance du conseil dans leur intégralité. Ceux-ci seront conservés à toutes fins utiles jusqu'à la fin de votre adhésion.

\*\* Un règlement en trois chèques est accepté. Dans ce cas, veuillez dater les chèques du jour de l'inscription et apposer les dates d'encaissement au dos.